

ANNEXE 1

NATURES ADMISES PAR TYPE DE POINT

Les codes nature du SGRF n'ont pas de force contraignante pour les partenaires du SGRF. Ils sont indiqués à titre d'information.

Code-Nature	Description
PPF1	
110	Borne
120	Cheville
140	Pieu
161	Point inaccessible
190	Cheville PFA1
PPF2	
210	Borne
220	Cheville
240	Pieu
261	Point inaccessible
290	Cheville PFA2
PPF3	
310	Borne
311	Borne artificielle
320	Cheville
330	Croix
340	Pieu
341	Tuyau ¹
PPF auxiliaire	
370	Tuyau
375	Non-matérialisé
Points limites (Biens-fonds)	
410	Borne
411	Borne artificielle
412	Avant borne
413	Avant borne artificielle
414	Ancienne borne de territoire
415	Ancienne avant borne de territoire
420	Cheville
421	Avant cheville
430	Croix
431	Avant croix
440	Pieu
441	Tuyau
442	Avant pieu
443	Avant tuyau
450	non-matérialisé, point digitalisé non retrouvé sur le terrain ²
451	non-matérialisé (pas exacte)

¹ Dans les nouveaux mandats, ce type de matérialisation est à considérer en tant que PFP auxiliaire

² Si un point n'a pas été recherché sur le terrain, il faut garder la matérialisation originale du point digitalisé.

³ Considérant que le champ Avant_borne n'existe pas pour cette table, il faut indiquer dans la table Defini_exactement "non" pour ces types de matérialisation.

Code-Nature	Description
Points limites de territoire	
510	Borne
511	Borne artificielle
512	Avant borne ³
513	Avant borne artificielle ³
514	Borne de territoire
515	Avant borne de territoire ³
520	Cheville
521	Avant cheville ³
524	Cheville de territoire
525	Avant cheville de territoire
530	Croix
531	Avant croix ³
534	Croix de territoire
535	Avant croix de territoire
540	Pieu
541	Tuyau
542	Avant pieu ³
543	Avant tuyau ³
550	non-matérialisé
551	non-matérialisé (pas exacte)
Points particuliers (CS)	
660	Point particulier
661	Point particulier (pas exacte)
Points particuliers (OD)	
760	Point particulier
761	Point particulier (pas exacte)
Points particuliers (Conduite)	
860	Point particulier
861	Point particulier (pas exacte)
Points de servitudes	
900	Antenne collective (vigueur)
901	Prise eau captage (vigueur)
902	Regard important (vigueur)
903	Autre (vigueur)
904	Type K (vigueur)
910	Antenne collective (litigieux)
911	Prise eau captage (litigieux)
912	Regard important (litigieux)
913	Autre (litigieux)
914	Type K (litigieux)
920	Antenne collective (projet)
921	Prise eau captage (projet)
922	Regard important (projet)
923	Autre (projet)
924	Type K (projet)